MORGUE [Fra] / CARMINA [Fra] Terror vs terror Split 7’’ (Shogun Recs / Evil Biker Recs / Hell is a Door to the Sunn Recs - 2004)



Process et *Five days to Pandemonium* montrent que **MORGUE** n’a pas enlevé le pied de l’accélérateur

malgré l’arrêt inattendu de l’agression gutturale que nous aimions tant sur les fabuleux *Bonecrunch* et *Artgore*. On aurait presque envie de parler de post-death metal tant le groupe garde ses réflexes d’antan tout en mâtinant ses compositions de dissonances noise et de rupture hardcore, sans parler des hurlements insensés. Dans tous les cas, les tympans sont méthodiquement bastonnés, on se demande ce que tout ça va donner sur scène, sûrement quelque chose de très méchant à n’en pas douter.

Avec *En mon nom* et *En vain*, **CARMINA** (avec des ex-**ANANDA**) évolue dans

un domaine death metal brutal et sombre d’où émanent parfois des fragrances sulfureuses rappelant **CANNIBAL CORPSE**, **IMMOLATION** et **INCANTATION** entre autres. Autant dire que les parties lentes et massives pulvérisent et que les accélérations s’avèrent frénétiques. Le groupe a choisi le chant en français, rien de plus logique pour des français, c’est juste simplement dommage de n’avoir pas imprimé les textes car reconnaissons que nous ne comprenons pas tout aux grognements du chanteur. Un très bon groupe à surveiller de près.

Inclus un insert avec textes de **MORGUE** et illustrations. Vinyle orange transparent et chouette couv’ (serait-ce un T6 ?).

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.